

SM scolaire de rivière - Anché - Sazilly et Tavant (Siren : 200051415)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

ature juridique Syndicat mixte fermé	
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Anché
Arrondissement	Chinon
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	05/02/2015
Date d'effet	05/02/2015

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges	
Nom du président	Mme Brigitte MINIER	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	37500 ANCHE
Téléphone	02 47 93 07 53
Fax	02 47 93 37 04
Courriel	sirast@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	24 904
Densité moyenne	68,57

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 4 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
37	Anché (213700040)	426
37	Rivière (213702012)	731
37	Sazilly (213702442)	249
37	Tavant (213702558)	266

- Dont 1 groupement membre :

Dep	ot	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
37	7	CC Chinon, Vienne et Loire (200043081)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élementaire et élémentaire

Réalisation et fonctionnement du regroupement pédagogique

- Activités péri-scolaires
- Le fonctionnement et la gestion du restaurant scolaire Les nouvelles activités péri-éducatives Garderie péri-scolaire (CCCVL en représentation-substitution de la commune de Rivière) ALSH mercredi après-midi pendant la période scolaire : organisation et gestion de l'accueil des enfants sur la commune de Rivière le mercredi après-midi après la classe pendant la période scolaire. (CCCVL en représentation-substitution de la commune de Rivière)

Par substitution

Aménagement de l'espace

- Organisation des transports non urbains

Transport périscolaire : le transport des élèves du regroupement pédagogique vers les ALSH, la piscine et dans le cadre de sorties pédagogiques (hors temps scolaire).

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)